

MOUVEMENT POP 2026

ACADEMIE : LYON

POSTE :

- **Intitulé** : Conseiller Principal d'éducation
- **Code discipline** : E0030
- **Référence** : 010-059-E0030

Lieu d'exercice :

Numéro RNE : 0010022U

Nom établissement : Collège Henry DUNANT

Adresse postale : 200 rue Claudius RICHARD 01350 CULOZ-BEON

Présentation de la structure :

Collège catégorie 1, moins de 400 élèves, rural et isolé dont une partie du secteur d'affectation se situe en Savoie,

Pilote du contrat de Territoire Educatif Rural depuis 2024 sur les thématiques de l'inclusion, de l'égalité « fille-garçon » et la lutte contre les harcèlements.

Projet d'établissement

Axe 1 : la réussite des élèves / effectifs des classes, spécificités, coopération (temps de concertation, mobilisation des pairs...

Axe 2 : le bien-être : le calme et la sérénité, la propreté, information et communication, développement des compétences psycho-sociales, cadre de travail, végétalisation.

Axe 3 : ouverture : parcours, parents d'élèves, lecture, ouverture sur mon du travail et de formation, environnement.

Missions :

Conseiller technique auprès du chef d'établissement notamment pour la rédaction du volet éducatif du projet d'établissement

Chef d'équipe vie scolaire - Accompagner l'équipe de vie scolaire dans l'évolutions des pratiques en prenant en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Référent PHARe, mise en place des ambassadeurs et finalisation de la labellisation

Développer et accompagner l'Implication des élèves dans leur vie au collège – pilotage du CVC

Compétences et/ou aptitudes attendues

Capacité d'organisation et de management, implication dans le travail collaboratif, Connaissance du système éducatif, de la spécificité des territoires ruraux défavorisés et des EBEP

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature :

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : Chef d'établissement Sara MARTIN

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deducation-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraine pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.